

L'IA a été jugée à Nice

par Sébastien Guiné – le 12 avril 2024 – Les Petites Affiches des Alpes-Maritimes



Photo de Une ©S.Guiné

Jeudi soir à la faculté de Droit et de Science politique de Nice, l'intelligence artificielle a été jugée lors d'un procès fictif : la « Tech Supreme Court – Edition Nice ».

Ce concept novateur a été proposé par l'agence de marketing The Dots après deux éditions au Luxembourg en 2023, sur la cryptomonnaie et sur l'IA. **Cette première en France, à Nice, a été organisé avec le département des Alpes-Maritimes, la Maison de l'intelligence artificielle, le Sictiam, l'Institut Europa et l'Université Côte d'Azur.**

Devant plus de 150 personnes intriguées par le format et désireuses d'en apprendre plus sur l'IA, cette dernière a été reconnue « *non coupable* » des chefs d'accusation au regard de ses impacts sociaux, « *pour le moment* », mais « *coupable* » des chefs d'accusation pour ses impacts sociétaux et pour les enjeux

juridiques, bien qu'il appartienne aux États de mettre en place un régime de responsabilité, a précisé la « cour ».

La cour fictive était composée de la présidente **Marina Teller**, professeure de droit privé à l'Université Côte d'Azur et experte IA et éthique à l'Institut EuroPIA, et des juges **Jean-Louis David**, avocat, et **Gregory Lewkowicz**, professeur à l'Université libre de Bruxelles et chercheur principal à l'Institut d'intelligence artificielle pour le bien commun (FARI).



Charles Ange Ginésy ©S.Guiné

De nombreux experts, dont **Stéphanie Lopez**, docteure en informatique et ingénieure en mathématiques appliquées, et **Pascal Staccini**, professeur en santé publique et directeur du laboratoire de recherche RETINES, sont venus témoigner à la barre, interrogés par le procureur, **Laurent Kratz**, et l'avocate de la défense, **Djamila Aouada**.

« Le Département est fier d'organiser ce procès fictif, dans le cadre de son cycle de conférences IA Dates, avec cette fois-ci une mise en scène particulière, à la faculté de Droit », a indiqué **Charles Ange Ginésy**.

« C'est un moment privilégié pour débattre sur la place des nouvelles technologies qui s'introduisent à un rythme effréné dans notre quotidien », a ajouté le président du département des Alpes-Maritimes.